



Compte-rendu Du Comité Interrégional de Programmation Du 8 octobre 2015

Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) 2015-2020

Le comité technique de pré-programmation s'est déroulé sous la forme d'une consultation écrite du 1^{er} au 8 octobre 2015.

Préambule

La CIMA a fait l'objet d'un premier lancement officiel le 6 juillet dernier à l'Argentière-la-Bessée. Elle a été signée le 4 septembre 2015. Les dossiers ayant été retenus par les comités de programmation du 21 mai et du 16 juillet sont donc, à ce jour, considérés comme programmés. Les procédures d'engagement du FNADT et de versement des avances sur les dossiers de fonctionnement peuvent donc être mises en place.

1. Examen des nouveaux dossiers CIMA présentés à la programmation

CIMA : axe 1 : Améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises

Mesures 1.1 et 1.2 : Encourager l'innovation dans les services à la population et aux entreprises.

- 2015_D05_18 : Association ALPE – Mise en œuvre d'actions en vue d'améliorer la pratique de la saisonnalité de l'économie touristique et de l'emploi saisonnier sur le territoire briançonnais

Rattachement CIMA : avis favorable.

FNADT (11 500 €) : avis favorable. Le porteur de projet devra néanmoins préciser l'impact attendu en nombre de socio-professionnels mobilisés.

Région PACA (11 500 €) : avis favorable. Le dossier Région sera présenté à la session du mois d'octobre.

Autre financement public : communauté de communes du Briançonnais (2 400 €)

- **2015_D38_21 : Fondation UNIT – Projet SONATE : Solidarité Numérique et Attractivité des Territoires**

Rattachement CIMA : avis favorable. Le dossier est complet.

FNADT (60 000 €) : avis favorable.

- **2015_D73_01 : Laboratoire EDYTEM – Université de Savoie Mont Blanc – Thèse : S’installer et vivre dans les hautes vallées alpines. Des trajectoires de vie entre attractivité et capacité d’adaptation des territoires**

Rattachement CIMA : avis favorable de principe mais dans la mesure où le porteur de projet a indiqué que l’action ne débiterait qu’en septembre 2016, il est proposé l’ajournement de ce dossier pour un comité ultérieur début 2016. De plus, la demande de FNADT ne devra porter en 2016 que sur les dépenses de la première année (7 500 €).

FNADT (27 000 €) : dossier ajourné.

Participation publique non précisée (45 000 €)

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – ADRETS - Montagne 2040 Des montagnes d’innovation pour les services

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (15 000 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Association Vie Val d’Is (Espace saisonnier) – Création d’un local solidaire pour les saisonniers

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (6 800 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – ADRETS – Mise en réseau des relais des services publics

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (38 000 €) : avis favorable.

Mesure 1.3 : Transports et mobilité

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Syndicat mixte Métropole Savoie – MODEOS : Modèle multimodal de l’ouest savoyard

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (4 700 €) : avis favorable.

Mesure 1.4 : Grands sites - Itinérances

- **2015_D05_21 : Parc National des Ecrins – Projet de création d’une offre d’itinérance douce autour du massif des Ecrins GR 54 – Volet fonctionnement**

Rattachement CIMA : avis favorable.

FNADT (83 031 €) : avis favorable.

FEDER POIA (138 385 €) : en cours d’instruction.

- **2015_D05_22 : Parc National des Ecrins – Projet de création d’une offre d’itinérance douce autour du massif des Ecrins GR 54 – Volet investissement**

Rattachement CIMA : avis favorable.

FNADT (97 606 €) : avis favorable.

FEDER POIA (162 678 €) : en cours d’instruction.

- **2015_D05_25 : Parc National du Mercantour – Programme 2016 de qualification de l’offre touristique des parcs nationaux alpins**

Rattachement CIMA : avis favorable.

FNADT (38 916 €) : avis favorable.

FEDER POIA (94 000 €) : en cours d’instruction.

Région PACA (17 484 €) : dossier en cours d’instruction au service tourisme de la Région – en attente d’un retour.

- **2015_D38_19 : Rhône-Alpes Tourisme – Contrat de destination « Voyage dans les Alpes 2015 » volet 1 Ingénierie**

Rattachement CIMA : avis favorable. Le volet 1 du contrat de destination est animé par Rhône-Alpes Tourisme à l’échelle du massif. La réunion des pilotes des différents volets du contrat de destination du 23 septembre 2015 à Valence a mis en évidence les avancées techniques sur le contrat et les acteurs locaux impliqués.

FNADT (98 050 €) : avis favorable.

- **2015_D05_26 : CCIR PACA – Contrat de destination « Voyage dans les Alpes 2015 » - volet 2 – qualité de l’accueil**

Rattachement CIMA : avis favorable. Le volet 2 du contrat de destination porte notamment sur la formation des hébergeurs aux spécificités de l’accueil des clientèles itinérantes. Les CCI Rhône-Alpes et PACA interviennent conjointement sur ce volet. La réunion des pilotes des différents volets du contrat de destination du 23 septembre 2015 à Valence a mis en évidence les avancées techniques sur le contrat et les acteurs locaux impliqués.

FNADT (54 160 €) : avis favorable.

- **2015_D38_18 : CCI Rhône-Alpes – Contrat de destination « Voyage dans les Alpes 2015 » Mise en œuvre des actions du volet 2- qualité de l’accueil**

Rattachement CIMA : avis favorable. Le volet 2 du contrat de destination porte notamment sur la formation des hébergeurs aux spécificités de l’accueil des clientèles itinérantes. Les CCI Rhône-Alpes et PACA interviennent conjointement sur ce volet. La réunion des pilotes des différents volets du contrat de destination du 23 septembre 2015 à Valence a mis en évidence les avancées techniques sur le contrat et les acteurs locaux impliqués.

FNADT (62 456 €) : avis favorable.

- **2015_D05_27 : CRT PACA – Contrat de destination « Voyage dans les Alpes 2015 » - volet 3 promotion / commercialisation**

Rattachement CIMA : avis favorable. La réunion des pilotes des différents volets du contrat de destination du 23 septembre 2015 à Valence a mis en évidence les avancées techniques sur le contrat et les acteurs locaux impliqués.

FNADT (232 000 €) : avis favorable.

- **2015_D38_17 : Association GTA - Contrat de destination « Voyage dans les Alpes 2015 »**

Rattachement CIMA : avis favorable.

FNADT (62 722 €) : avis favorable.

- **2015_D38_20 : Atout France – Contrat de destination « Voyage dans les Alpes 2015 » volet 4 Observation / Intelligence économique**
Rattachement CIMA : avis favorable.
FNADT (42 400 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – GTA – Programme d’actions 2015

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (190 000 €) : avis favorable.

CIMA : axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues

Mesure 2.1 : Bois énergie

- **2015_D05_23 : CHANCEL Jean-Marie – Acquisition d’un broyeur mobile**

Rattachement CIMA : dossier ajourné. Il est demandé au porteur de projet d’apporter la preuve qu’il ait un hangar afin de pouvoir livrer les chaufferies du département. De plus, le comité de programmation est dans l’attente pour ce projet :

- de l’articulation avec le plan d’approvisionnement territorial (PAT),
- de savoir le taux d’humidité de la plaquette produite,
- d’avoir des garanties sur l’écoulement des productions par la transmission de ses contrats de vente (à la hauteur de la production du broyeur),
- de préciser la ventilation des tonnages produits par type de valorisation (vers les chaufferies locales, les projets cogénération et à l’exportation),
- de préciser la montée en puissance des tonnages livrés en fonction des années.

FNADT (146 250 €) : dossier ajourné pour les raisons évoquées ci-dessus.

- **2015_D05_24 : Scierie de la Roche – Acquisition d’un broyeur**

Rattachement CIMA : avis favorable.

FNADT (77 900 €) : avis favorable.

Mesure 2.2 : Certification Bois des Alpes et usage du bois dans la construction

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Association Bois des Alpes – Animation de la démarche BDA 2015

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (30 000 €) : avis favorable.

Pour mémoire, le dossier de demande de FNADT sur ce projet a été programmé le 21 mai 2015 pour un montant de 47 500 €.

Mesure 2.3 : Economie agricole montagnarde

- **2015_D38_13 : ADDEAR 38 – Actions d’information et de démonstration pour la diffusion des connaissances et des pratiques pastorales innovantes dans une perspective agro-écologique – Année 2015**

Rattachement CIMA : avis favorable.

FNADT (30 102 €) : avis favorable pour une dotation complémentaire de 10 102 €. 20 000 € avaient été programmés lors du comité de programmation du 21 mai 2015.

FEADER (25 665 €)

Région Rhône-Alpes (9 585 €) : avis favorable (Appel à projet autonomie alimentaire 2013). La Région n'a pas pu réajuster son financement comme envisagé en comité de programmation le 21 mai 2015.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – FAI 38 – Ingénierie et valorisation des savoir- faire pour mise en valeur des espaces

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (43 364 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – SEA 74 – Ingénierie et valorisation des savoir- faire pour mise en valeur des espaces

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (25 864 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – SEA 73 – Ingénierie et valorisation des savoir- faire pour mise en valeur des espaces

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (22 452 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – ADEM 26 – Ingénierie et valorisation des savoir- faire pour mise en valeur des espaces

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (19 456 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – SUACI – Ingénierie et valorisation des savoir- faire pour mise en valeur des espaces

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (13 890 €) : avis favorable.

Mesure 2.4 : Ressources naturelles et culturelles

- 2015_D05_15 : Cinémathèque de l'Image de Montagne – Valorisation du patrimoine audiovisuel alpin dans les espaces valléens

Rattachement CIMA : avis favorable sous réserve d'une évaluation, à la fin de la première année, du degré d'appropriation de la démarche dans les espaces valléens sélectionnés et de la bonne couverture géographique du massif alpin par les audiovisuels sélectionnés/mis en ligne (parcours thématiques) ou mobilisés dans des outils de découverte ou de communication locaux.

FNADT (29 825,74 €) : avis favorable sous réserve de l'évaluation précitée.

FEDER POIA (74 564,36 €) : en cours d'instruction

Région PACA (14 912,87 €) : avis favorable sous réserve de l'avis de l'autorité de gestion. Le dossier sera présenté à la session d'octobre pour le vote de la part de la Région.

- 2015_D05_19 : Commune de St Véran – Muséographie de la Maison du Soleil - investissement

Rattachement CIMA : dossier ajourné dans l'attente de la validation de la stratégie et du plan d'actions de l'espace valléen Guillestrois-Queyras.

FNADT (58 880,80 €) : dossier ajourné pour examen de la cohérence avec la stratégie de l'espace valléen et sous réserve que celle-ci soit retenue.

Région PACA (58 880,80 €) : avis favorable pour un montant de 55 284 €. Cependant le montant de l'engagement financier régional prévisionnel (présenté lors de la prochaine session) est différent de celui indiqué sur la fiche de synthèse puisque la Région a retiré du montant subventionnable les « dépenses imprévues », ramenant l'assiette éligible à 138 210 € et baissant l'engagement financier régional à 55 284 €.

- 2015_D05_20 : Commune de St Véran – Maison du Soleil - Aide au démarrage

Rattachement CIMA : avis défavorable. Le projet porte sur un poste d'animation pour la promotion du tourisme scientifique, qui, après échanges avec les partenaires de la CIMA, est considéré comme non éligible. Il a été souligné les risques de récurrence de demandes de financement liés à un fonctionnement portant sur l'animation d'équipements touristiques qui doivent avoir une stratégie financière autonome à court/moyen terme pour assurer ce même fonctionnement.

FNADT (26 400 €) : avis défavorable pour le motif évoqué ci-dessus.

Région PACA (26 400 €) : Le montant financier régional reste à préciser. La Région retire son dossier équivalent de la liste soumise au comité de programmation de la CIMA pour prise en compte dans le décompte des engagements respectifs.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Communauté de Communes Pays du Mont Blanc – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (32 000 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Communauté de Communes des Vallées de Thônes – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (20 359 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Communauté de Communes du Haut Chablais – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (12 920 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Syndicat mixte des Alpes du Léman – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (24 589 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (26 000 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Communauté de Communes Terra Modana – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »
Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (30 528 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Syndicat mixte du parc naturel régional du massif des Bauges – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »
Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (22 011 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »
Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (25 560 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Syndicat mixte Arlysère – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »
Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (20 228 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Communauté de Communes des Vallées d’Aigueblanche – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »
Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (24 200 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Syndicat mixte du parc naturel régional de la Chartreuse – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »
Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (34 032 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Communauté de Communes de l’Oisans – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »
Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (26 898 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Parc naturel régional du Vercors – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »
Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (26 584 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Communauté de Communes de la Matheysine, du pays de Corps et du Valbonnais – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (26 105 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Espace valléen - Syndicat mixte du parc naturel régional des Baronnies Provençales – Ingénierie 2015 Conventions « Montagne 2040 : Stations Vallées et Pôles de Nature »

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (10 000 €) : avis favorable.

CIMA : axe 3 : Accompagner l'adaptation au changement climatique

Mesure 3.1 : Bâtiments et territoires démonstratifs

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Syndicat mixte du parc naturel régional des Bauges – Animation de la transition énergétique

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (12 750 €) : avis favorable.

Mesure 3.2 : Développer la gestion intégrée des risques naturels

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Pôle Alpin des Risques Naturels – Contrat d'objectif 2015

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (100 000 €) : avis favorable.

Pour mémoire, le dossier de demande de FNADT sur ce projet a été programmé le 21 mai 2015 pour un montant de 40 000 €.

Mesure 3.4 : Favoriser la biodiversité et les continuités écologiques et développer les services écosystémiques

- 2015_D05_16: – Conservatoire Botanique National Alpin – Conservation de la flore patrimoniale des Alpes : Mise en œuvre par le réseau Alpes Ain de conservation de la flore - 2016

Rattachement CIMA : avis favorable.

FNADT (18 660 €) : avis favorable.

FEDER POIA (62 202,50 €) : en cours d'instruction.

La Région PACA émet un avis favorable sous réserve de l'avis de l'autorité de gestion du POIA.

- 2015_D05_17: – Conservatoire Botanique National Alpin – Des semences d'espèces sauvages locales pour la restauration d'espaces dégradés en montagne alpine

Rattachement CIMA : avis favorable.

FNADT (16 986,30 €) avis favorable.

FEDER POIA (28 310,50 €) : en cours d'instruction.

La Région PACA émet un avis favorable sous réserve de l'avis de l'autorité de gestion du POIA.

- 2015_D73_02: – Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie – Grands Lacs Alpains : Développer

l'attractivité touristique par la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et paysager

Rattachement CIMA : dossier ajourné. Une première réunion de travail entre les partenaires du projet s'est tenue avec le porteur vendredi 2 octobre à Rovaltain. Des précisions sont attendues sur le programme de travail.

FNADT (135 453 €) : dossier ajourné. Des compléments ont été demandés par la DDFIP.

FEDER POIA (993 120 €) : en cours d'instruction.

Région Rhône-Alpes (27 750 €)

Autre public AERMC (92 500 €)

- 2015_D73_04 : ADS Arc 1800 – Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement.

FNADT (6 343,50 €) : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement.

FEDER POIA (6 343,50 €) : en cours d'instruction.

- 2015_D73_06 : SEVABEL St Martin de Belleville - Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement.

FNADT (8 070 €) : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement.

FEDER POIA (8 070 €) : en cours d'instruction.

- 2015_D73_07: St-François Longchamp LABELLEMONTAGNE - Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : avis défavorable pour le projet n'est pas éligible à la CIMA. Les prestations prévues par le bureau d'études ne correspondent pas à la mise en place d'un observatoire environnemental de station de ski mais à un suivi environnemental d'une opération de construction de retenue collinaire. Les prestations comprennent en effet la rédaction des obligations environnementales en phase travaux (phase 1), le suivi des mesures environnementales en phase chantier et le bilan de ce suivi en fin de chantier (phase 2). L'observatoire zones humides (phase 3) également prévu ne correspond que partiellement à la mise en œuvre d'un observatoire à l'échelle du domaine skiable.

FNADT (6 825 €) : avis défavorable.

FEDER POIA (6 825 €) : en cours d'instruction.

Conseil Départemental de la Savoie (4 550 €)

- 2015_D73_08 : SAS Val d'Arly LABELLEMONTAGNE - Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement.

FNADT (6 270 €) : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement.

FEDER POIA (10 450 €) : en cours d'instruction.

- 2015_D73_09 : SEM du Mont Cenis - Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : dossier ajourné. Les éléments complémentaires fournis nécessitent un complément d'instruction.

FNADT (5 662,50 €) : dossier ajourné. Les éléments complémentaires fournis nécessitent un complément d'instruction.

FEDER POIA (18 130 €) : en cours d'instruction.

- 2015_D73_10 : Société d'aménagement de La Plagne - Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : dossier ajourné. Les éléments complémentaires fournis nécessitent un complément d'instruction.

FNADT (16 357,80 €) : dossier ajourné. Les éléments complémentaires fournis nécessitent un complément d'instruction.

FEDER POIA (16 357,80 €) : en cours d'instruction.

- 2015_D73_11 : Société Téléphériques Val d'Isère - Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : dossier ajourné. Le porteur de projet n'a pas répondu à la demande d'informations complémentaires.

FNADT (5 762 €) : dossier ajourné. Le porteur de projet n'a pas répondu à la demande d'informations complémentaires.

FEDER POIA (5 762 €) : en cours d'instruction.

- 2015_D73_12 : Régie des Saisies - Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : dossier ajourné. Le porteur de projet n'a pas répondu à la demande de réajustement du plan de financement.

FNADT (15 000 €) : dossier ajourné. Le porteur de projet n'a pas répondu à la demande de réajustement du plan de financement.

- 2015_D73_13 : – Société Méribel Alpina – Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement.

FNADT (4 798,20 €) : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement.

FEDER POIA (4 798,20€) : en cours d'instruction

- 2015_D73_14 : – SAS Domaine skiable La Rosière

Rattachement CIMA : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement.

FNADT (3 933 €) : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement

FEDER POIA (3 933 €) : en cours d'instruction.

- 2015_D73_15 : – Société d'aménagement de St Sorlin SAMSO – Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : avis favorable. Le porteur de projet a révisé les dépenses de son projet et a exclu l'étude d'impact qui n'est pas éligible.

FNADT (6 000 €) : avis favorable. Le porteur de projet a révisé les dépenses de son projet et a exclu l'étude d'impact qui n'est pas éligible.

- 2015_D73_16: – Société d'aménagement de St Sorlin SATVAC – Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : avis favorable. Le porteur de projet a révisé les dépenses de son projet et a exclu l'étude d'impact qui n'est pas éligible.

FNADT (9 000 €) : avis favorable. Le porteur de projet a révisé les dépenses de son projet et a exclu l'étude d'impact qui n'est pas éligible.

- 2015_D73_17: – SOREMET La Toussuire – Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement.

FNADT (7 725 €) : avis favorable. Suite à l'absence de financement du CD 73, le porteur de projet a revu son plan de financement et confirme sa demande de financement.

FEDER POIA (7 725 €) : en cours d'instruction.

- 2015_D73_18: – Société des Trois Vallées – Développement d'un observatoire environnemental

Rattachement CIMA : avis favorable. Le porteur de projet a réajusté le montant de demande de subvention et a précisé le contenu des prestations correspondant à la demande de subvention.

FNADT (15 000 €) : avis favorable. Le porteur de projet a réajusté le montant de demande de subvention et a précisé le contenu des prestations correspondant à la demande de subvention.

FEDER POIA (20 316 €) : en cours d'instruction.

- 2015_D73_20: – Comité Départemental Savoie de la fédération française de la montagne et de l'escalade – Projet d'un guide pédagogique : Grimper écoresponsable

Rattachement CIMA : dossier ajourné.

FNADT (16 676,77 €) : dossier ajourné. Le dossier n'est pas complet à ce jour et l'instruction n'est donc pas achevée. Afin de répondre à la DDFIP, le porteur de projet doit expliciter ses frais de mission et fournir les justificatifs de cofinancement évoqués dans le dossier.

Les deux dossiers suivants portés par Educ'Alpes sont présentés par la Région Rhône-Alpes (vote sur deux sessions distinctes) et font l'objet d'un seul et même dossier FNADT qui a été programmé le 21 mai 2015 pour un montant de 35 000 €.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Educ'Alpes – Coordination du réseau d'acteurs alpins du développement durable

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (24 000 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Educ'Alpes – Coordination du réseau d'acteurs alpins du développement durable

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (19 000 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes - CBNA – Programme d'actions et pôle d'information flore habitats

Rattachement CIMA : avis favorable.

Région Rhône-Alpes (173 400 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes - Observatoire des galliformes de montagne - plan de restauration des galliformes à l'échelle des Alpes

Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (40 000 €) : avis favorable.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Conservatoire des espaces naturels de Savoie – Plan régional d’action en faveur du gypaète barbu

Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (50 000 €) : avis favorable.

CIMA : axe 4 : Développer la coopération nationale Inter-massifs et la coopération territoriale européenne et internationale entre régions de montagne.

- 2015_D73_03 : Cluster Montagne – Station 4.0 ou la station de demain

Rattachement CIMA : avis favorable. L’année 2015 est celle du lancement de la nouvelle dynamique d’actions du cluster montagne autour du projet « station 4.0 », favorisant l’innovation dans le secteur de l’aménagement de la montagne et son transfert. L’extension aux Alpes du Sud dans la modernisation des entreprises est incluse dans l’opération. Ce projet fédérant l’ensemble de la structure et de ses actions, le coût total de l’opération FNADT est égal au budget de fonctionnement de la structure. A partir de 2016 et en fonction de l’avancement des travaux structurés autour du projet fédérateur « Station 4.0 », les coûts des différentes actions résultant de cette réflexion d’ensemble seront individualisés afin de faire l’objet de demandes de subventions ultérieures pour des opérations bien précises.

FNADT (57 000 €) : avis favorable.

Région PACA (60 000 €) : avis favorable. La dotation de la Région qui sera présentée en 2016 au vote des élus pour la Région PACA s’élève à 30 000 €.

Conseil Départemental de l’Isère (30 000 €)

Conseil Départemental de la Savoie (77 500 €)

Conseil Départemental de la Haute-Savoie (37 500 €)

Autre public CCI Savoie (50 000 €)

Autre public CCI Hautes-Alpes (13 000 €)

Autre public Chambéry Métropole (16 000 €)

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – CIPRA – Mise en réseau, sensibilisation actions développement durable sur le massif alpin (Convention Alpine)

Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (24 000 €) : avis favorable.

Pour mémoire, le dossier de demande de FNADT sur ce projet a été programmé le 21 mai 2015 pour un montant de 33 500 €.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Coordination Montagne – Fête de la montagne

Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (22 000 €) : avis favorable.

Pour mémoire, le dossier de demande de FNADT CIMA sur ce projet a été programmé le 21 mai 2015 pour un montant de 10 000 €.

Dossier présenté par la Région Rhône-Alpes – Mountain Wilderness – Campagne montagne 2040

Rattachement CIMA : avis favorable.
Région Rhône-Alpes (20 000 €) : avis favorable.

2. Agenda

- Prochain comité technique de pré-programmation CIMA sous forme de consultation écrite du 21 au 28 octobre 2015.
- Comité de programmation CIMA : 27 novembre à Chambéry (*hypothèse à confirmer*)

	OCTOBRE 2015																															
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
CIP CIMA 2015-2020 et POIA 2007-2013	Occupé																															
CTPP CIMA 2015-2020 et POIA 2007-2013 (reprogrammation + 1 nouveau dossier)																																
Comité de programmation POIA 2007-2013 (un nouveau dossier)																																
Comité de programmation POIA 2014-2020																																

Le Préfet coordonnateur du massif des Alpes
 Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur,

Pour le Président du Conseil Régional
 Provence-Alpes-Côte-D'azur,
 La Conseillère Régionale déléguée à
 l'action régionale pour le Massif Alpin

Claire Bouchet

Pour le Président du Conseil Régional
 Rhône-Alpes,
 La Conseillère Régionale déléguée au
 tourisme et à la montagne

Claude COMET